

Les prochaines étapes du PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne est en cours d'élaboration. Ce document d'urbanisme remplacera ceux qui s'appliquent actuellement sur les 23 communes du territoire. Trois grandes étapes vont jalonner sa construction :

L'état des lieux du territoire (appelé réglementairement « rapport de présentation ») en matière d'agriculture, de tourisme, d'environnement, d'organisation du bâti, d'économie, etc. Ce diagnostic s'est modelé en confrontant la vision politique des élus et leur expérience de terrain avec des données plus « techniques ».

Calendrier prévisionnel : jusqu'en juillet 2019

1. Le projet politique local découlant de ce cet état des lieux (= « le Projet d'Aménagement et de Développement Durables », ou « PADD »). Socle du PLUi, c'est un document qui permet de comprendre la vision des élus concernant l'aménagement du territoire pour la décennie à venir.

Calendrier prévisionnel : jusqu'en janvier 2020

2. Le règlement (écrit et graphique) traduit les choix politiques en règles auxquels les habitants devront se conformer pour construire, réhabiliter, rénover, etc.

Calendrier prévisionnel : jusqu'en novembre 2020

La 4^{ème} étape consiste à soumettre à l'enquête publique l'ensemble de ces pièces constituant le PLUi. L'enquête publique est prévue courant 2021. L'application du PLUi est donc prévue fin 2021.

A chacune de ces trois grandes étapes, une réunion publique sera organisée. La première de ces réunions publiques s'est tenue le mardi 4 juin à Varaire pour que chacun puisse prendre connaissance des premiers résultats du diagnostic et à les enrichir par des observations et des questions.

Déposez votre requête sur :

- Le registre de concertation papier (cahier bleu) en mairie ou au siège de la communauté de communes, 38 place de la Bascule, 46230 Lalbenque

OU

- Le registre de concertation électronique à l'adresse suivante : concertationplui.ccpll@orange.fr

Pour plus d'information, contactez le service urbanisme – Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

Téléphone : 05.65.24.60.44.

Mail : urbanisme.ccpll@orange.fr

Site internet : <http://www.cc-lalbenque-limogne.fr/>